

# LA PAGE DU CHERCHEUR

CHRONIQUE DE MICROHISTOIRE  
DES PAYS DE LYONNE

---

PUBLICATION NUMERIQUE GRATUITE

---

NOUVELLE SERIE - N°10

# LA PAGE DU CHERCHEUR

CHRONIQUE DE MICROHISTOIRE DES PAYS DE L'YONNE



*La Page du Chercheur* - nouvelle série n°10. Novembre 2020

---

Chers lecteurs

Le numéro 10 de *La Page du Chercheur* repose sur l'analyse d'un document assez exceptionnel puisqu'il relate la guérison d'un enfant atteint de paralysie.

Il s'agit d'une attestation demandée par la mère de l'enfant.

Projetant un pèlerinage pour prier sainte Mathie, la mère et le fils étaient venus s'agenouiller en l'église des Cordeliers de Sens avant de prendre le chemin de leur dévotion à Troyes ou à Auxerre, principaux sanctuaires.

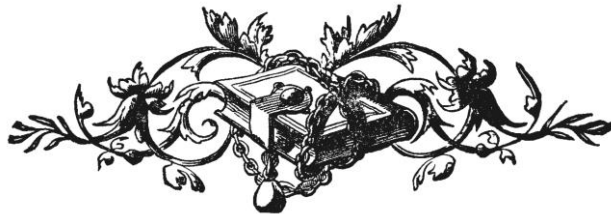
Selon les dires de la mère, l'enfant aurait été subitement guéri de son infirmité.

Le document ne dit pas ce qu'il est ensuite advenu de l'enfant. Notre enquête a cependant porté sur la famille Haris de Fleurigny à laquelle celui-ci appartenait. Elle dira toute la difficulté d'identifier formellement le garçon nommé Baptiste.

Désarmés contre les maladies qui frappaient les enfants, sans le secours d'une médecine encore déficiente à l'égard de bien des souffrances physiques, le recours aux pèlerinages, à la dévotion, aux prières, étaient fréquents au XVII<sup>e</sup> siècle et laisse marginalement des traces dans les archives. Mais rares sont les documents qui fournissent de telles attestations.

Je vous laisse découvrir ce document et vous souhaite une bonne lecture de la Page du Chercheur.

Alain Noël



# Information

---

Sur le site des Archives Départementales de l'Yonne, vous trouverez de nouveaux exercices de paléographie pour vous exercer aux écritures anciennes. Les ateliers de paléographie se poursuivent pour le moment sous une forme virtuelle.

On y trouve les corrigés constitués afin de vérifier vos progrès.

Suivez ce lien : [Ateliers de paléographie](#)

Les anciens exercices avec leur support sont également accessibles sur une page calameo dédiée.

Suivez ce lien : [Exercices corrigés](#)

Sur le site [microhistoire.com](http://microhistoire.com) vous trouverez des rubriques désormais accessibles. Ce site s'enrichira de nouvelles rubriques dans les prochaines semaines.

Vous pouvez diffuser désormais *La Page du Chercheur* autour de vous. Voyez en fin de numéro les conditions de réutilisation du contenu de cette publication.

## **Conventions de mise en forme paléographique des documents édités dans la Page du Chercheur**

---

Concernant les conventions de mise en forme des documents d'archives, après transcription, voici les règles adoptées :

- Orthographe respectée, y compris fautive, dans les limites de la compréhension (barbarismes).
- Ponctuation restituée.
- Accentuation ajoutée si nécessaire pour rendre compréhensible certains mots.
- Abréviations abrogées et rétablissement des termes entiers.
- Création de paragraphes afin de donner du mouvement au texte en respectant les critères d'unité de Sens et en se préservant de toute structure anachronique.

# LA GUERISON DE BAPTISTE HARIS EN 1650



## Prières devant l'autel de sainte Mathie

---

Le culte de sainte Mathie semble s'être popularisé à partir du X<sup>e</sup> siècle. Les anciennes chroniques précisent que l'évêque de Troyes, Milon, aurait découvert le corps de la sainte, le 7 mai 980 en faisant agrandir la cathédrale. Celle-ci aurait reposé, intacte, au fond d'un sarcophage.

La légende de sainte Mathie a suscité une véritable ferveur populaire.

Servante d'un boulanger, Mathie nourrissait les pauvres de la ville de Troyes aux premiers temps de l'ère chrétienne, en sortant secrètement du four des miches de pain, sans que le nombre de pains en diminuât. Cependant son maître s'en aperçut et voulant briser le sortilège s'approcha de la jeune fille et remplit la poche de son tablier d'une pelle de braises sortie du four :

- Si ton Dieu fait des miracles, sans doute t'épargnera-t-il la douleur de la braise ?

A sa très grande surprise Mathie en sortit un bouquet de roses.

Les gens de Langres, de Tonnerre et de Sens, faisaient le pèlerinage jusqu'à Troyes et témoignaient de guérisons de paralysies. A Sens, l'église Saint-Didier bâtie dans les faubourgs sur la ceinture des fortifications a été plusieurs fois détruite et rebâtie. Une chapelle dédiée à Sainte Mathie y était installée et l'édifice finit par changer de vocable pour devenir au XIX<sup>e</sup> siècle l'église Sainte-Mathie.

C'est dans ce contexte de ferveur envers cette sainte si populaire qu'un acte notarié témoigne d'un fait inaccoutumé.

Le 25 mai 1650 <sup>1</sup>, Françoise Poitou, la femme d'un garde-forestier de Fleurigny nommé François Haris fait une étrange déclaration devant le notaire royal de Sens maître François Bollogne. Il s'agit d'un acte de notoriété, pièce qui peut être exhibée à tout moment.

Françoise Poitou désigne son fils, Baptiste Haris, un garçon de douze ans *grandement infirme et incommodé de ses membres ne pouvant marcher*, auquel elle a fait promesse d'aller à Auxerre ou à Troyes prier *sainte Matie* afin de le soulager. Mais auparavant elle s'est rendue à Sens, au couvent des Cordeliers, première étape de son pèlerinage. Juché sur un âne, le garçon *ne pouvant lors marcher ny se soustenir*, pénètre avec sa mère dans l'église. Françoise Poitou déclare alors qu'*elle et sondict filz se seroient agenouilliez devant l'ymage Sainte Matie*. C'est alors que l'enfant, après avoir prié avec sa mère, affirme qu'il ressent *un grand soulagement* et se met à marcher avec aisance.

Aussitôt alertés les pères cordeliers accordent de l'importance à cette manifestation qui leur semble miraculeuse. Le gardien du couvent Jean Soufflard et Claude Davout, sacristain, font venir sur les lieux le notaire Bollogne et son clerc et rassemblent des témoins dignes de foi, comme l'avocat Jean Jodrilat et Georges Forjot, Sieur de Toussac, qui corroborent le

---


<sup>1</sup> AD Yonne, 3 E. 22/339 bis.

récit de la mère de Baptiste et concèdent, semble-t-il également, du crédit au prodige qui vient de se dérouler.

L'enfant signe l'acte et ajoute curieusement l'année 1650 à sa signature. Cet ajout peu banal peut être considéré comme le point de départ d'une nouvelle existence, une renaissance symbolisée par l'année de sa guérison.

Signature de **Baptiste Haris**, enfant infirme âgé de 12 ans en 1650.

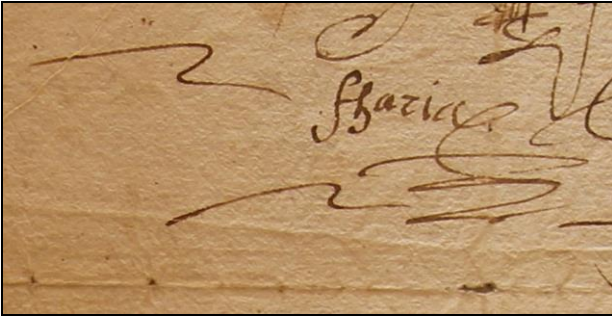
Celui-ci ajoute **1650** à son nom, peut-être pour signifier la date de sa guérison. L'inscription de l'année devient le paraphe de sa signature.

A black and white photograph of a handwritten signature in cursive script. The signature reads "Baptiste Haris" followed by the year "1650". The ink is dark on a light background.

Au-delà de cet acte singulier qui met en scène une mère et son fils promis à une guérison si fortement espérée, l'exploration des fonds notariés de la Chapelle-sur-Oreuse et des registres paroissiaux de Fleurigny et de Vallières, succursale de Fleurigny, permet d'identifier quelque peu les Haris de cette paroisse.

Le 30 mai 1642 <sup>2</sup>, un document reconnaît Charles de Poitou et François Haris, son gendre, qualifiés de *chauriers* à Fleurigny, c'est-à-dire de producteurs et de marchands de chaux. Ces deux hommes prennent à bail de maître Louis Gojard, notaire royal demeurant à la Chapelle-sur-Oreuse, procureur et agent des bénédictines de Sens, *cy devant de la Pommeraye*, les dîmes de grains qu'elles possèdent à Fleurigny durant six années, contre une somme annuelle de 13 livres à payer le jour de la Toussaint.

François Haris appose sa signature aisée au bas de l'acte notarié.

A photograph of a handwritten signature in brown ink on aged, yellowish paper. The signature is written in a cursive style and appears to read "François Haris". There are some decorative flourishes above and below the name.

Signature de François Haris le 30 mai 1642  
(AD Yonne, 3 E. 22/770)

Ainsi François Haris n'est-il pas seulement un garde-forestier, c'est aussi un homme industriel et un dîmeur, un fermier de recettes qui récolte l'impôt seigneurial. Il apparaît encore dans un contrat de mariage le 4 janvier 1646 <sup>3</sup>. A cette date, Pierre Obtit, maçon demeurant à *Chabanne*, paroisse de Saint-Sulpice, pays de la Marche, âgé de 22 ans, fils de défunt Pierre Obtit et de Françoise Patouillault, sa mère, se marie avec Etiennette Poitou, fille de Charles

<sup>2</sup> AD Yonne, 3 E. 22/770.

<sup>3</sup> AD Yonne, 3 E. 22/770.

Poitou et de défunte Edmée Lesour. Le marié est accompagné de l'un de ses congénères nommé François Ollivier, qualifié de maçon du pays de la Marche. La future épouse est assistée de son père, de François Haris et de Pierre Mathieu, ses beaux-frères. Etiennette est dotée d'une somme de 60 livres tournois. Elle fait entrer dans le ménage quelques quartiers de terre et de vigne.

D'autres documents présentent aussi François Haris avec le titre de praticien.

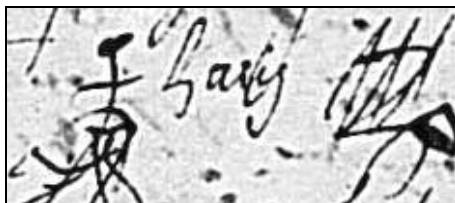
Ainsi lors de l'inhumation d'Anne du Sac dans l'église de Fleurigny, le 13 janvier 1669, figure-t-il sous cette appellation, légitimant sa signature avec paraphe comme celle d'un homme de loi des campagnes. Il assiste encore, parmi une nuée de notables, à l'enterrement de maître Jean de Fonteneau, Sieur des Plottes, de la paroisse de Thorigny, inhumé dans le cimetière de Fleurigny le 16 mai 1669, en présence de Maître Etienne Store, gendre de maître Jean, et de maître Mathieu de Fonteneau, son frère.

François Haris et Françoise Poitou ont eu d'autres enfants que Baptiste.

L'une de leur fille Barbe Haris se marie le 24 novembre 1659 en l'église de Vallière avec Jean Varache fils d'Etienne, les fiançailles ayant été célébrées la veille. Jean Varache deviendra moins d'une décennie plus tard greffier en la prévôté de Fleurigny.

Un autre enfant du ménage a été prénommé Jean. Pourrait-il avoir été Jean-Baptiste, tantôt désigné sous le nom de Baptiste, tantôt sous celui de Jean ?

Rien ne permet de circonscrire par les signatures l'identité de Baptiste Haris en le faisant correspondre avec la personne de Jean Haris. Au décès de Jeanne Crevasson, inhumée le 1<sup>er</sup> octobre 1669, dite *femme de Jean Haris*, laboureur à Fleurigny, figurent François Haris, son beau-père et Jean Varache son beau-frère. La signature de Jean y apparaît. La voici reproduite :



Quelques jours plus tard, le 14 octobre 1669, Jean Haris et François Haris, son père, assistent à l'inhumation du beau-père du premier, nommé Ambroise Crevasson, âgé de 60 ans, qualifié de charron. Mais seul François Haris, appose sa signature au document mortuaire.

Jean Haris, qualifié de laboureur, se remarie à Fleurigny, avec Jeanne Jouet, le 1<sup>er</sup> juillet 1670, mais là encore seule la signature de son père honore le document.

Tous les protagonistes déjà cités apparaissent également dans l'acte de mariage passé à Fleurigny le 7 février 1673 entre Paul Vacher, fils de défunt Claude Vacher et de défunte Jeanne Haris, avec Anne Bricard. Paul Vacher est le petit-fils de François Haris qui signe avec Jean Varache, qualifié d'oncle du marié.

Le 11 septembre 1673 enfin est baptisé Jean-Baptiste Haris, fils de Jean Haris et de Jeanne Jouet. Son parrain est son oncle Jean Varache, connu sous le titre de *greffier en la justice de Fleurigny*. Quelques semaines après ce baptême, disparaît le laboureur Jean Haris. Son acte de sépulture dans le cimetière de Fleurigny est du 2 novembre. On lui attribue l'âge de 38 ans. Son père François Haris figure encore une fois parmi les témoins.

Ce dernier document pourrait donc éloigner Jean Haris, né en 1635, de Baptiste Haris, né en 1638. Mais les âges indiqués à cette époque sont toujours approximatifs, et l'écart n'est pas assez significatif pour qu'il ne s'agisse pas de la même personne. Néanmoins notre conviction est que les indices accumulés font de Jean et de Baptiste deux personnages différents : les signatures ne correspondent pas vraiment ; Jean n'est jamais appelé ni Jean-Baptiste, ni Baptiste dans d'autres documents ; enfin en prénommant distinctement son fils Jean-Baptiste, Jean Haris rend peut-être hommage à son frère.

François Haris est encore présent parmi les notables de la paroisse de Fleurigny cités comme témoins dans l'acte d'inhumation de Marie de Fleurigny, fille de l'ancien seigneur de ce lieu, le 10 novembre 1671, soit huit jours après la disparition de son fils.

L'homme aux multiples facettes, garde-forestier, praticien, chaurier et dîmeur, rend l'âme dix ans plus tard. Son acte d'inhumation est ainsi rédigé par le curé Tenelle de Fleurigny : *François Haris, aagé de 70 ans est décédé en la communion de l'église, le corps duquel a esté inhumé dans le cimetièrre de l'église de Fleurigny, par moy curé soussigné ce huictiesme jour d'apvril audit an [1681], en présences de Jean Varache, Jean Menequier, Baptiste Bardin, Jean Guérin, Charles Vinot et autres témoingts.*

Signature : J. Tenelle.

Françoise Poitou l'accompagne au tombeau peu de temps après. Son acte de sépulture est transcrit à la suite : *Françoise Poitou, femme de deffunt François Haris, aagée de 62 ans, est décédée en la communion de l'église, le corps de laquelle a esté inhumé dans le cimetièrre de l'église de Fleurigny par moy curé soussigné, ce jour [23 juillet] audit an [1681], en présence de Jean Varache, Jean Menequier, Pierre Mats, Baptiste Baudin, Jean Guérin, Edme Vinot et autres habitans.*

Signature : J. Tenelle.

Si l'on parvient à suivre l'itinéraire des parents de Baptiste Haris, nous n'avons trouvé aucun document qui atteste de son existence après 1650. L'état lacunaire des registres de Fleurigny ne permet pas de dire s'il est décédé avant ses parents ou s'il a mené une existence hors de sa paroisse, dans une communauté religieuse par exemple. Il ne semble pas non plus devoir être confondu avec Jean Haris, son frère.

Le récit exceptionnel de ce qui apparaît aux yeux de ses contemporains comme un prodige méritait néanmoins une enquête avec les outils de la microhistoire.

## PIECE ORIGINALE DU 25 MAI 1650

---

### DÉCLARATION D'UN PRODIGE A L'ÉGLISE DES CORDELIERS DE SENS

---

*Source* : AD Yonne, 3 E. 22/339 bis

**25 mai 1650** : déclaration de Françoise Poitou, mère de Baptiste Haris, relatant une guérison prodigieuse dans l'église des Cordeliers de Sens, devant l'autel de sainte Mathie.

25 may 1650

Ce jourd'huy mardy vingt cinquiesme may mil six cens cinquante, heure de unze heures du matin, pardevant nous notaires royaux à Sens soubsignez, sont comparus en personne Françoise Poitou, femme de François Haris, forestier des bois de Fleurigny y demeurant et Baptiste Haris, son filz, aagé de douze ans ou environ, l'esquels ont dict, certiffié et attesté par vérité, principalement ladicte Poitou, que sondict filz estant grandement infirme et incommodé de ses membres ne pouvant marcher vray sen ayder en estant perclus, dès il y a plus de troys sepmaines elle auroit pris veu de faire le voyage avec sondict filz aux lieux de Troyes ou d'Auxerre pour faire prière à Dieu par l'intercession de sa bien heureuse Sainte Matie, afin d'avoir soulagement de son mal et estant attendu qu'elle eust commodité de faire ledict voyage, elle se seroit transportée cejourd'huy avec sondict filz dudict lieu de Fleurigny, sa demeure, en l'église des religieux des pères cordeliers, à ceste ville de Sens, et y estant, ce matin, à sept heures, ledict filz venu sur un asne, ne pouvant lors marcher ny se soustenir, elle et sondict filz se seroient agenouilliez devant l'autel de l'ymage Sainte Matie, à ladicte esglise des Cordeliers où après avoir faict leur prière ledict Haris filz auroict dict à sadicte mère qu'il se portoit à présent mieux qu'il ne faisoit auparavant que d'estre entré en ladicte esglise et qu'il ressentoit un grand soulagement, comme de faict il auroit en ladicte marche facilement. Ce qu'ayant esté raporté à Révérend Père Jean Soufflard, gardien dudict couvent des Cordeliers et Religieuse Personne Père Claude Davout, sacristain dudict couvent, iceulx nous ont requis acte, estant lors au chappistre de leurdicte esglise que leur avons octroyé pour servir ce que de raison, estant lors en ladicte esglise Noble Homme M<sup>e</sup> Jean Jodrilat, advocat au siège présidial de Sens, Georges Forjot, Sieur de Toussac, bourgeois dudict Sens, et plusieurs aultres personnes ausquelles ladicte femme Haris et son dict filz ont derechef déclaré ce que dessus estre véritable et a ladicte femme Haris déclaré ne scavoir signer, de ce interpelléz.

*Signatures* : Baptiste Haris 1650 ; J. Jodrilat ; Forjot ; Bollogne ; F. Bollogne, notaire royal.





Cette publication vous est destinée.  
Elle est entièrement gratuite.

---

Pour tout contact avec l'auteur : [microhistoire89@gmail.com](mailto:microhistoire89@gmail.com)  
Vous pouvez obtenir les anciens numéros sur le site [microhistoire.com](http://microhistoire.com)

Si vous désirez citer cet article ou en utiliser des extraits, mentionnez  
les cotes des Archives et le nom de l'auteur de l'analyse :  
© Alain Noël - [microhistoire.com](http://microhistoire.com)